

Une traversée nord-sud dans les montagnes ardéchoises

du dimanche 5 avril 2026 au vendredi 10 avril 2026

Encadrant : <u>Marie Hélène C.</u>	Niveau : Soutenu T2⁽¹⁾
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 7	gite d'étape, chambre d'hôtes, hôtel

Depuis le massif du Pilat jusqu'aux vallées cévenoles, la ligne de partage des eaux traverse le Parc des Monts d'Ardèche sur des plateaux situés au-dessus de 1000m d'altitude. De chaque côté de cette ligne invisible sur le terrain, les eaux s'écoulent dans des directions différentes : à l'est vers le Rhône et la Méditerranée, à l'ouest en direction de l'Atlantique.

Le GR 7 suit cette limite géographique, offrant des vues dégagées sur les Alpes, le Massif Central et les vallées encaissées de l'Ardèche, où alternent, dans un paysage très ouvert et aéré, hauts plateaux, forêts, larges chemins de crêtes, cols, villages d'altitude et reliefs aux formes caractéristiques (les "sucs"), qui témoignent du passé volcanique de la région.

Nous l'emprunterons en partie, et nous en écarterons parfois, pour rejoindre un hébergement, pour gravir un sommet (le Mont Mézenc à 1753m, le Mont Gerbier de Jonc à 1551m, ou d'autres sommets ou sucs aux noms moins connus), pour admirer un point de vue sur un cirque volcanique ou pour s'étonner devant l'une des œuvres d'art contemporain posées en jalons le long de cette ligne imaginaire.

Le parcours du "partage des eaux" que je vous propose est un voyage à la fois géologique, tonique, esthétique et artistique, qui ravivera peut-être le souvenir de cours de géographie à l'école, ainsi que le goût des grands espaces encore préservés à quelques heures de train de chez nous.

Niveau et esprit

Bien que les altitudes et les dénivelés restent plutôt modestes, cette sortie peut être qualifiée de randonnée en montagne. Nous serons en itinérance avec portage de nos affaires, et en permanence au-dessus de 1000 m d'altitude, en début de saison.

En Haute Ardèche, le climat est assez différent de celui des vallées cévenoles et des gorges de l'Ardèche où on profite des plaisirs de l'eau dès les vacances de printemps. Il se peut qu'il y ait encore un peu de neige par endroits, là où nous verrons quelques traces d'anciennes pistes de ski, ainsi qu'autour et au sommet du Mézenc (prévoir des chaussures adaptées). Il se peut aussi que le vent nous accompagne certains jours.

L'itinéraire emprunte principalement des sentiers balisés et ne comporte pas de difficultés particulières; seule l'ascension du Mont Gerbier de Jonc présente quelques passages un peu escarpés. Les journées comportent une alternance de montées et de descentes, jamais très longues mais parfois raides, sur des crêtes larges, dans un paysage ouvert et verdoyant, loin de zones urbanisées. Cette région du Parc des Monts d'Ardèche, très riche d'un point de vue géologique, abrite une biodiversité remarquable, tandis que l'architecture traditionnelle dans les villages s'accorde avec un parcours d'art contemporain à ciel ouvert en pleine nature.

(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Cette sortie s'adresse donc à des randonneuses et des randonneurs capables d'endurance, assez entraînés en cette période de l'année pour enchaîner des étapes un peu longues, sachant faire un sac pas trop lourd avec l'équipement nécessaire pour être à l'aise en toutes conditions, et qui apprécient les grands espaces, un environnement sauvage et des moments de convivialité lors des repas en petit groupe en oubliant son téléphone portable au fond du sac...

Participation aux frais

369 €

Incluant :: l'hébergement en demi-pension, le transport par autocar de Saint Etienne jusqu'au départ de la randonnée le J1 et du point d'arrivée de la randonnée jusqu'à la gare routière d'Aubenas le J6, les frais d'organisation (cartes, topos...).

N'incluant pas : le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et retour, le repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons, les visites éventuelles, les dépenses personnelles.

Transport

Rendez-vous le **dimanche 05 avril** à la gare de **SAINT ETIENNE BELLEVUE** à **13h00**

Départ possible de Paris Gare de Lyon à 9h00 par TGV pour Lyon Perrache (arrivée à 11h10), puis TER départ de Lyon Perrache à 11h31, arrivée à 12h39 à **SAINT ETIENNE BELLEVUE**.

Attention le changement est à LYON PERRACHE. Si vous voyagez dans d'autres trains que ceux indiqués ci-dessus, vérifiez bien la gare de correspondance à Lyon, et si vous arrivez à la gare de Saint Etienne Châteaucréux, il faudra vous rendre ensuite à la gare de Saint Etienne Bellevue, soit par TER (2 départs possibles: 12h30 et 12h49, durée du trajet 13 minutes), soit par la ligne T3 du tramway (durée du trajet 30 minutes, descendre à l'arrêt « Place Bellevue »)

Retour le vendredi 10 avril à AUBENAS à 14h05 (départ possible d'Aubenas à 15h20 pour Valence TGV par autocar - arrivée à Valence à 17h41, puis choix de plusieurs horaires à Valence TGV (par exemple départ 18h05 - arrivée Paris 20h18). Le trajet complet Aubenas- Paris est en vente sur le site voyages-sncf.com.

Hébergement et repas

Hébergement en formule demi-pension (nuitée, repas du soir, petit déjeuner) en gîtes d'étape (dortoirs, lits superposés) et en auberges (en chambres partagées, lits individuels). Le confort variera selon les étapes, du dortoir en gîte d'étape communal avec sanitaires communs, à l'auberge familiale cosy avec salle de bain pour chaque chambre et linge de toilette. En effet, les hébergements ont été choisis pour leur position sur le parcours, afin d'équilibrer les étapes, ainsi que pour leur taille et leur environnement, afin de profiter d'un cadre sauvage et reposant aussi en soirée.

Les repas du soir et les petits déjeuners seront pris sur place : ils seront préparés par nos hôtes dans les gîtes d'étape des J1 et J4, et livrés par une jeune femme du village le J5. Menu unique à l'auberge du J2 (spécialité de viande d'Aubrac, le frère de la propriétaire est éleveur) et choix de plats du jour « sur l'ardoise » à l'auberge du J3 (tenue par un haut-savoyard : y aura-t-il de la raclette ou de la tartiflette?)

La plupart des hébergements proposent des pique niques, à régler sur place en supplément (de 8€ à 12€, prévoir des espèces). Une commande groupée sera faite en fonction de vos souhaits quelques jours avant le départ. Des précisions seront données aux inscrit.es sur l'ouverture des commerces que nous pourrons trouver en chemin, le J3 à Saint Agrève, le J4 à Fay sur Lignon, ainsi que le J6 à Burzet et à Aubenas.

Programme

Cartes IGN n°2935 OT, 2836 OT, 2837 OT

J1 : de la Croix de Chaubouret à Gimel. 13 km, +400m, -380m, 4h00 de marche environ

Pour commencer, 700m de dénivelé en 30 minutes !! Pas de panique, la grimpette se fera sans effort : un autocar nous déposera à 1200m d'altitude, sur la ligne de partage des eaux, où nous trouverons le GRand Air et le GR 7. Nous ne sommes pas encore dans le département de l'Ardèche, mais dans la Loire, au pied des Monts du Pilat. Si le temps est clair, nous pourrons apercevoir les Alpes, puis nous partons plein sud, pour une mise en jambes au milieu d'une ancienne piste de ski, puis sur un parcours agréablement vallonné et boisé, jusqu'à la tourbière de Gimel. Hébergement en pleine nature dans une ferme équestre.

J2 : de Gimel à Saint Bonnet le Froid. 26 km, +1000m, -950m , 7h00 de marche environ

Toujours plein sud, la journée commence par une montée sur une butte à 1300m, avant de descendre jusqu'au Col du Tracol (1050m). Ce col est un point de passage des cyclistes en itinérance sur la « Via Fluvia », une belle véloroute aménagée sur une ancienne voie ferrée reliant la Loire à la vallée du Rhône. Dans la remontée de l'autre côté du col, nous croisons le GR 65 (sentier de Saint Jacques de Compostelle) que nous suivons sur 200m seulement, et qui n'est fréquenté à cet endroit que par les «pèlerins» qui sont partis avant Le Puy en Velay. Au col de la Charousse (1241m), nous ferons un détour pour une pause déjeuner dans la vallée de l'abbaye de Clavas, ancien monastère de moniales cisterciennes. Remontée sur la crête pour notre premier sommet : le Grand Felletin (1387m). Si nous avons le temps, nous pourrons gravir aussi le Suc des Morts (1268m) ou le Suc Pointu (1148m), avant de rejoindre notre hébergement : une auberge familiale confortable isolée, à 1100m d'altitude et à 4 kilomètres de Saint Bonnet le Froid.

J3 : de Saint Bonnet le Froid à Mars. 29 km, +550m, -630m, 7h30 de marche environ

N'oubliez pas votre couvre chef pour traverser le village de Saint Bonnet le Froid en début de matinée ! Dans ce village de 250 habitants, situé à 1159m d'altitude, point de passage entre la vallée du Rhône et le Massif Central, plusieurs restaurants gastronomiques et hôtels haut de gamme se sont installés, ainsi qu'une boulangerie pâtisserie associée à ces "lieux gourmands". Sera-t-elle ouverte lors de notre passage ? Sinon, la vue sur le Mont Mézenc, qui apparaîtra bientôt devant nous, nous consolera....

Après une pause au lac de Devesset, nous traversons le village de Saint Agrève, dominé par le Mont Chiniac, où sont posées les "mires", partie du parcours artistique du Partage des Eaux. Saint Agrève est aussi une étape cycliste, terminus de la Dolce Via, une autre véloroute ardéchoise aménagée sur une ancienne ligne de chemin de fer, dans la vallée de l'Eyrieux.

En fin d'étape, nous nous écartons du GR 7 pour poursuivre le voyage jusqu'à Montréal et plus loin, puisque nous allons passer la nuit ...sur Mars ! Une auberge nous y attend, tenue par un propriétaire originaire de Haute Savoie.

J4 : de Mars à Mézille, 26 km, +820m, -530m, 6h30 de marche environ

L'étape du jour passe par le village de Fay sur Lignon, le sommet du Mont Signon (1455m), en alternant entre Haute Loire et Ardèche. Le Mont Mézenc, que nous gravirons le lendemain, se rapproche à l'horizon. Hébergement à la ferme auberge de Mézille, au pied du Mont Mézenc, côté est.

J5 : de Mézille à Sagnes et Goudoulet . 27 km, +450m, -890m , 7h00 de marche environ

C'est le jour de l'ascension des sommets aux noms célèbres : le Mont Mézenc (1753m) et ses deux sommets d'où la vue est grandiose, jusqu'aux Alpes par temps clair, puis le Mont Gerbier de Jonc (1551 m), au pied duquel la Loire prend sa source. Nous ne manquerons pas non plus le cirque des Boutières, sa table d'orientation et son panorama, au-dessus de falaise qui représente ce qui reste de l'ancien volcan. Des marmottes y gambadent parfois, sans être gênées par les œuvres d'art contemporain posées ça et là sur le parcours.

Nous sommes hébergés dans le gîte communal à Sagnes-et-Goudoulet, le « village aux toits de lauze ».

J6 : de Sagnes et Goudoulet à Burzet .13 km, + 30m, -950m, 3h30 de marche environ

Nous poursuivons le parcours sur les crêtes jusqu'à La Brousse, en grimpant au passage sur un dernier suc (le Suc de la Pise à 1260m), après une pause au belvédère de Pra Pouzol (1291m). Un détour vers l'ouest nous permet d'admirer une dernière œuvre d'art au bord de la tourbière de La Verrerie, puis nous entamons la descente vers les vallées des Cévennes ardéchoises en suivant une ancienne voie romaine . Visite du village médiéval de Burzet, notre point d'arrivée, où nous prendrons l'autocar de 13h00 pour Aubenas (arrivée à Aubenas à 14H01).

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment,

notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- **Carte CAF** imprimée recto-verso, **Carte Vitale**, votre carte de mutuelle, pièce d'identité, copie de l'ordonnance si vous suivez un traitement particulier
- Carte bancaire, **espèces** pour régler les dépenses personnelles (boissons, pique niques,...), 1 chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrante

Marche et portage

- **Chaussures de moyenne montagne** imperméables avec une bonne accroche,
- **Bâtons** de marche, Gourde ou poche à eau à tuyau de 2 litres.
- Sac à dos de 40 litres environ contenant tout le nécessaire, mais rien que le nécessaire ,

Alimentation

- au moins 1 pique-nique pour le J2 (vous aurez déjeuné dans le train le J1), encas, eau pour la première journée,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Hygiène

- Effets de toilette, petite serviette.

Vêtements

- Chemise ou tee-shirt, Pantalon (ou short), Tenue de rechange, Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- **Vêtements chauds** : polaire, **bonnet**, **gants**, tour du cou ou écharpe, coupe-vent imperméable et respirant,
- **Vêtement de pluie, Housse de pluie du sac à dos**, sur-pantalon de pluie si besoin, Guêtres "stop tout"

Sécurité

- Crème et lunettes de soleil,
- Sifflet, couverture de survie, Lampe frontale
- Petite pharmacie personnelle, éventuellement pastilles pour purifier l'eau,
- Téléphone mobile et chargeur

Nuitées

- **Drap-sac, sandales ou chaussons pour le soir à l'hébergement**
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché), **lampe frontale**

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 20 janvier 2026** selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le ___/___/___ si un effectif minimum de ___ inscrits n'est pas atteint.